



Mes origines (15^{ème} au 17^{ème} siècle)



Moulin Céréaliier du régime féodal

Archives Départementales du Maine et Loire 1468

On me cite pour la première fois en 1468 comme moulin céréaliier*. Au 15^{ème} siècle, j'étais équipé de deux roues à aubes qui écrasaient du froment et du seigle*. J'existe avant l'abolition du régime féodal du 4 août 1789, je suis donc fondé en titre à l'origine.

* RIPOCHE G. Moulins d'Anjou n°110 - Association de Sauvegarde des moulins d'Anjou (A.M.A), Angers, pp8-12



Industrialisation et renouveau (20^{ème} au 21^{ème} siècle)



Première modernisation en minoterie

Archives Départementales du Maine et Loire Vers 1900

En 1861, une seule roue peut être mise en mouvement pendant 8 mois au plus. Au début du 20^{ème} siècle je suis rénové. Un moteur à gaz pauvre puis un moteur électrique est installé. Il permet de pallier l'insuffisance de la force hydraulique pour actionner les meules*.



Aménagement d'une vanne clapet

Archives du Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud Vers 1980

Un clapet est aménagé sur ma retenue par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Verzée.



Seconde modernisation en minoterie

Moulins d'Anjou 1996 - 2013

En 1996, un nouveau bâtiment est construit à côté de l'ancien moulin : une centaine de machines sont maintenant actionnées chacune par un moteur électrique. Du fonctionnement hydraulique, seul subsiste un grand arbre, installé dans le soubassement du bâtiment, qui fait fonctionner les 4 broyeurs et les 8 convertisseurs à cylindres. Ils peuvent tourner jusqu'à 12 heures/jour*. En 2013, je suis le seul moulin de la Verzée ayant encore une activité de minoterie, et je produis 100 tonnes de farine /jour**, ** Ouest France - à Ste Gemmes d'Andigné le dernier moulin de l'Anjou bleu en activité - publié le 18/06/2013



Vers la continuité écologique au 21^{ème} siècle ?



Règlement du SAGE de l'Oudon

SAGE de l'Oudon 28 novembre 2008

Suite à l'adoption du règlement du SAGE de l'Oudon, les ouvrages de vannage sur le bassin de l'Oudon sont gérés :

- En période hivernale (13 novembre - 11 mars) : le clapet de ma retenue est ouvert, ce qui permet son passage par des poissons et par des sédiments.
- En période estivale (12 mars - 12 novembre) : ma vanne clapet est fermée, le niveau d'eau est relevé en amont.



En Résumé

- On me cite pour la première fois en 1468 comme moulin céréaliier.
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Verzée m'équipe d'une vanne clapet dans vers 1988.
- L'ouverture de ce clapet se fait selon le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Oudon.
- Je suis modernisé en 1996 avec la construction d'un nouveau bâtiment.
- En 2013, je suis le seul moulin ayant encore une activité de minoterie sur la Verzée : je produis 100 tonnes de farine/jour.



La Verzée

Bassin versant de l'Oudon



Contact



Rive Gauche de la Verzée
49500 Ste Gemmes d'Andigné



www.bvoudon.fr



Tél : 02 41 92 52 84